

CHERCHER POUR GUÉRIR  
PRÉVENIR POUR PROTÉGER  
ACCOMPAGNER POUR AIDER  
MOBILISER POUR AGIR



CHAQUE JOUR  
À VOS CÔTÉS

RAPPORT ANNUEL 2015



## Les forces de la Ligue en mouvement

*La lutte contre le cancer connaît de nombreuses évolutions, parfois des révolutions très prometteuses, notamment avec l'arrivée de traitements innovants qui guérissent de plus en plus de personnes malades ou améliorent leurs conditions de vie. La Ligue peut s'enorgueillir de certaines de ces innovations qui ont été obtenues grâce au soutien à la recherche fondamentale qu'elle a apporté à de nombreux projets. Mais ces innovations coûtent de plus en plus cher de manière souvent inexplicable et incompréhensible. La Ligue, porteuse de la voix des patients et de leurs proches, s'en est émue, a alerté et a initié une mobilisation visant à garantir une équité d'accès aux meilleurs traitements pour chaque personne touchée par la maladie. Cette mobilisation, lancée en décembre 2015, se poursuit en 2016.*

*La Ligue a été en première ligne dans l'instauration, après 10 ans d'efforts ininterrompus sur la question, d'« un droit à l'oubli », c'est-à-dire la fin d'un véritable « casier judiciaire » cancer qui frappait les personnes guéries ou en voie de l'être. La venue au siège de la Ligue du président de la République, une première, pour ancrer ce dispositif dans la loi, a été un des rendez-vous historiques de 2015, comme l'ont été la publication de l'observatoire sociétal des cancers, le plan national de réduction du tabagisme, la mobilisation pour l'interdiction du glyphosate (Round up).*

*Les actions de la Ligue se sont aussi incarnées, en 2015 chaque jour, sur le terrain, grâce au maillage territorial des 103 Comités Départementaux qui permet à la Ligue de prétendre que toute personne concernée par la maladie peut trouver aide, soutien, conseil auprès d'une ou d'un Ligueur, partout en France métropolitaine ou en Outre-Mer.*

*2015 a enfin été une année exceptionnelle sur le plan institutionnel puisque, avec la tenue des réunions ordinaires ou traditionnelles, la Ligue s'est réunie en Assemblée Générale extraordinaire pour construire une architecture interne la plus au diapason possible de son époque, afin de renforcer l'efficacité de ses actions sociales pour le mieux des personnes malades d'aujourd'hui et de demain, de protéger les publics les plus vulnérables ou de changer le regard que porte la société sur le cancer. Ont été remerciés durant cette réunion institutionnelle, les donateurs et adhérents, fidèles malgré la crise économique qui peut les frapper, les testataires et les partenaires qui, à eux tous, garantissent à la Ligue une indépendance absolue lui permettant par exemple, de soutenir les meilleures équipes de recherche et de se hisser au rang de 1<sup>er</sup> financeur privé et indépendant de la recherche en cancérologie en France.*

*La rigueur et la transparence de fonctionnement de la Ligue doivent répondre à l'exigence de ses donateurs et adhérents, mais aussi à celles des organismes qui la contrôlent à l'instar de la Cour des Comptes dont le dernier rapport portant sur la Ligue a été publié en février 2015.*

*En alliant harmonieusement la rigueur et l'humanité des actions, la Ligue en 2015, renforce ses missions sociales lui permettant d'envisager une année 2016 pleine de promesses sur tous les fronts de la lutte contre le cancer.*

**Jacqueline GODET**

Présidente de la Ligue contre le cancer

# SOMMAIRE



## STRUCTURER POUR MIEUX SERVIR

-  **La Ligue acteur** du Plan cancer
-  **Les événements** de l'année 2015
-  **Les fondements** de la Ligue
-  **Du national à l'international**, la Ligue sur tous les fronts
-  **Ressources et emplois** 2015



## CHERCHER POUR GUÉRIR

-  **La Ligue, un acteur incontournable** de la recherche en cancérologie
-  **Les actions** nationales
-  **Les actions** régionales
-  **Les partenariats** avec l'Institut National du Cancer (INCa)



## PRÉVENIR POUR PROTÉGER

-  **La prévention** dans la loi de modernisation de notre système de santé
-  **La Ligue** et le Programme national de réduction du tabagisme
-  **Assises et Convention**, la Ligue se repositionne dans la prévention



## ACCOMPAGNER POUR AIDER

-  **Aux côtés des patients** et de leurs proches
-  **Ecouter et conseiller** les personnes malades



## MOBILISER POUR AGIR

-  **Faire vivre la démocratie sanitaire** et les droits des personnes
-  **L'Observatoire sociétal des cancers** les aidants les combattants silencieux du cancer
-  **Œuvrer** pour le droit à l'oubli
-  **Ethique** et cancer
-  **Se mobiliser** pour l'équité d'accès aux médicaments innovants en cancérologie
-  **En 2015**, tous ligüés contre le cancer



# 1 STRUCTURER POUR MIEUX SERVIR

-  **La Ligue acteur** du Plan cancer
-  **Les événements** de l'année 2015
-  **Les fondements** de la Ligue
-  **Du national à l'international**, la Ligue sur tous les fronts
-  **Ressources et emplois** 2015

# LA LIGUE, ACTEUR DU PLAN CANCER

Dans le cadre du Plan cancer 2014-2019,  
la Ligue s'est vu confier des missions d'envergure.

## **ACTION 5.4 : « ASSOCIER LES PATIENTS ET LEURS REPRÉSENTANTS AUX ESSAIS CLINIQUES ET DANS LE PARCOURS PERMETTANT L'ACCÈS À CES RECHERCHES. »**

Cette action se traduit par la mobilisation de l'expertise des patients à travers la coordination d'un Comité de patients pour la recherche clinique (CPRC) composé d'une centaine de personnes. Leur rôle : relire les notes d'information et formulaires de consentement d'essais thérapeutiques adressés par des promoteurs industriels et académiques et proposer des corrections ou reformulations pour améliorer l'information délivrée aux patients susceptibles d'entrer dans un essai thérapeutique.

→ En 2015, le CPRC a relu 106 documents.

## **ACTION 9.17 : « CONFORTER ET COORDONNER LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION ET DE LA RECHERCHE SUR LA VIE PENDANT ET APRÈS UN CANCER ».**

Si la Ligue n'est pas le pilote de cette mesure, elle en est un acteur principal. Elle édite, chaque année, le Rapport de l'Observatoire sociétal des cancers, qui vise, au travers d'études inédites et de nombreux témoignages, à comprendre, analyser et mesurer les difficultés des malades et de leurs proches lorsqu'ils sont confrontés au cancer.

→ En 2015, l'Observatoire sociétal des cancers s'est intéressé aux conditions du retour ou du maintien à domicile pendant les traitements, avec un focus sur les aidants (Voir page 42 & 43).

## **ACTION 7.15 : « SOUTENIR DES EXPÉRIENCES DE « PATIENTS RESSOURCE » BÉNÉVOLES ET ÉVALUER L'APPORT ET LES CONDITIONS DE LEUR PARTICIPATION À L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER. ».**

L'intervention d'un patient ressource se fera à deux niveaux :

- auprès de la personne malade tout au long du parcours de soins ;
- auprès des professionnels de santé dans le cadre de leur formation initiale et continue.

Au préalable, ces patients ressource seront formés et accompagnés par la Ligue. Leur apport, tant auprès des personnes malades que des professionnels de santé, sera suivi et évalué par un organisme externe qui rendra ses conclusions aux termes du Plan cancer 3 en 2019.

→ Cette expérimentation est menée dans 3 régions pilotes : Provence - Alpes - Côte d'Azur, Pays de la Loire, Grand-Est.

Un comité de pilotage présidé par un administrateur national de la Ligue et composé de représentants d'associations de personnes malades, de Fédérations hospitalières, d'institutions publiques (Inca et DGS), et de Comités Départementaux de la Ligue est en charge de la mise en œuvre de l'expérimentation.

# LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2015

29 ET 30  
JANVIER

**Colloque  
de la recherche  
de la Ligue  
contre le cancer,  
à Dijon.**



4 FÉVRIER

**Journée mondiale  
contre le cancer.**

15 FÉVRIER

**Journée internationale  
du cancer de l'enfant.**

La Ligue demande  
la promulgation d'une loi  
permettant aux enfants  
touchés par la maladie  
d'accéder au  
" droit à l'oubli ".



DU 16 AU 22  
MARS 2015

**Semaine nationale  
de lutte contre le cancer.**  
Lancement de la campagne  
#JeMeLigue.



OCTOBRE ROSE

**Organisation  
de plus de 500 manifestations,  
partout en France,**

par les Comités départementaux  
de la Ligue, avec plus de  
2 400 retombées presse

SEPTEMBRE

**Sortie du calendrier  
2016 de la Ligue**

réunissant les plus  
grands chefs étoilés



26 AOÛT

**Pétition lancée en partenariat  
avec foodwatch France,**

pour exiger le non-renouvellement  
de l'autorisation du glyphosate classé  
« cancérogène probable » par le  
CIRC/OMS.



17 ET 18 OCTOBRE  
**Finale de la Coupe de l'espoir.**  
110 000 € collectés.

NOVEMBRE

**Nouveaux logo  
et charte graphique.**



**Le compte Facebook  
atteint 100 000 fans.**

2 NOVEMBRE

**Mise en oeuvre,  
en partenariat avec  
la Fondation Macif,  
de PluriElles,**

un programme  
d'aides sociales pour  
les femmes atteintes  
de cancer en situation  
de précarité.

24 MARS

**Signature du protocole d'accord sur le " droit à l'oubli " \***

à la Ligue, en présence du président de la République, de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, et du ministre des Finances et des Comptes publics.

*\* pour les anciens malades atteints de cancer souhaitant obtenir un crédit ou souscrire une assurance.*

23 AVRIL

**Sortie du 4<sup>ème</sup> rapport de l'Observatoire sociétal des cancers.**

25 ET 26 AVRIL

**Opération " Une Rose, Un Espoir "**

Les motards bénévoles collectent 1 068 024 € au profit de la Ligue contre le cancer.

16 JUIN

**Lancement du 1<sup>er</sup> appel à projet « Priorité Cancers Tabac » par l'INCa, la Fondation ARC et la Ligue en partenariat avec la Direction Générale de la Santé, l'INPES et la MILDECA :**

programme de recherche et d'interventions pour réduire le tabagisme et infléchir la prévalence des cancers liés au tabac.



31 MAI

**Journée mondiale sans tabac.**

DU 20 AU 28 JUIN

**Organisation de la X<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la protection solaire.**



NOVEMBRE DÉCEMBRE

**Sensibilisation du grand public, avec un nouveau spot d'appel à dons,**

diffusé sur les chaînes du groupe France Télévisions.

DU 4 DÉCEMBRE 2015 AU 16 JANVIER 2016

**Soutien des Centres E. Leclerc, pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive.**

Objectif : financer la recherche sur les cancers de l'enfant, des adolescents et des jeunes adultes et contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie pendant les traitements.

16 DÉCEMBRE

**Organisation d'une conférence de presse sur le thème : " Cancers : pourrions-nous tous être soignés en 2016 ? "**

La Ligue exige un débat public sur l'équité d'accès pour tous aux innovations médicamenteuses et sur la fixation des prix des médicaments innovants.



13 600

*bénévoles dont*

1 600

*administrateurs  
élus par les adhérents*

Depuis plus de 95 ans, c'est grâce à l'engagement de ses nombreux bénévoles que la Ligue fonctionne. Toutes nos actions reposent en effet sur ce pilier aussi solide qu'indispensable.

## LES BÉNÉVOLES, LES FONDEMENTS DE LA LIGUE

Conformément à son statut d'association, la Ligue a été créée en 1918 par des bénévoles qui ont tous contribué à l'élever au rang d'acteur social reconnu et essentiel pour la lutte contre cette maladie. Aujourd'hui, partout en France métropolitaine ou ultra marine, 13 600 bénévoles s'engagent sur le terrain dans l'information du public, la prévention de la maladie, l'accompagnement des malades, le retour au domicile, la réinsertion professionnelle et le soutien aux familles.

### UN BÉNÉVOLAT DE MOTIVATION

Parce que le cancer touche les familles en y laissant une trace durable sans considération d'âge, la maladie génère des craintes dans la population et devient très anxiogène pour les personnes directement concernées. C'est, dans ce contexte, en refusant de rester passifs que les bénévoles entreprennent une démarche pour aider ceux qui en ont besoin

### UN BÉNÉVOLAT DIVERSIFIÉ ET STRUCTURÉ.

Pour pouvoir accueillir ces bonnes volontés et les inclure dans une démarche organisée, humaine et éthiquement responsable, la Ligue met en œuvre ses missions statutaires en s'appuyant sur de multiples niveaux de réflexion et de partage : accueil et intégration des candidats, formation initiale et continue, valorisation et reconnaissance, sensibilisation aux prises de responsabilité, ...

Ces missions, autrefois presque exclusivement assumées par des retraités, sont aujourd'hui prises en charge par des bénévoles de tous âges et tous milieux sociaux, témoignant du regain de dynamisme actuel du monde associatif. Forte de cet élan citoyen, la Ligue met tout en œuvre pour rendre attractif son espace d'action et créer une synergie efficace dans la lutte contre le cancer.

Que ce soit pour quelques jours par an ou par semaine, ces actes individuels sont autant de pierres qui trouvent place dans cet édifice collectif qui fêtera bientôt ses cent ans. En incitant les forces vives à la rejoindre, la Ligue ne cesse de soutenir et de développer son projet associatif, ses nombreuses initiatives, et sa notoriété. Autant de jalons historiques posés qui continueront à tracer les victoires que les femmes et les hommes ont remportées et remporteront encore contre cette maladie.

## LA FORCE D'UNE PRÉSENCE TERRITORIALE, LA PUISSANCE DE L'ACTION NATIONALE

**Présente auprès des personnes malades et de leurs proches, mais aussi de l'ensemble de la population, la Ligue est implantée partout en métropole et en Outre-Mer, grâce à ses Comités Départementaux.**

Chaque Comité Départemental est engagé dans l'information sur le cancer, la collecte de fonds pour soutenir notamment des programmes de recherche, la sensibilisation aux facteurs de risque des cancers et la prévention ou le dépistage, l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ainsi que la promotion de leurs droits.

Les Comités Départementaux, en tant qu'associations, disposent d'un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles élus par l'Assemblée Générale des adhérents du département. Le Président, élu par le Conseil d'Administration, assure la responsabilité des actions du Comité Départemental.

Rassemblés au sein de la Fédération, les Comités Départementaux mettent en œuvre les actions de lutte contre le cancer et ses conséquences, de façon concertée, dans le cadre des orientations nationales définies par le Conseil d'Administration de la Fédération, où ils sont majoritaires.



### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

30 bénévoles le composent : 16 représentants des Comités Départementaux de l'association, 6 personnes choisies pour leur compétence en cancérologie, 6 personnes susceptibles par leurs fonction ou qualités d'apporter leur expertise, dont au moins 1 représentant des personnes malades et 2 personnes qualifiées supplémentaires nommées par le Conseil d'Administration.

- Le mandat des administrateurs nationaux élus est de 6 ans. Ils sont rééligibles au maximum deux fois.
- Le Président et le bureau sont élus parmi ses membres par le Conseil d'Administration de la Fédération.
- Le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié tous les trois ans.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

*Représentants des Comités Départementaux :*

**Jean-Claude ARNAL, François BONHOMME, Geneviève BORDE-EGUIMENDYA, Bernard COUDERC, Gérard DEPADT\* (Secrétaire Général), **Christiane DUBOIS, Pierre GAROSI, Hervé GAUTIER, Gérard HORTALA\* (Secrétaire Général Adjoint), **Yves KESSLER, Mary-Régine MARION-DUGRAIS, Florence SANTINI-GOMEZ, Catherine SIMONIN, Jean-François TOURTELIER, Roger TOUSSAINT et Paul TRUONG.******

*Personnes qualifiées en cancérologie :*

**Philippe BERGEROT, Franck CHAUVIN\* (Vice-Président), **Jacqueline GODET\* (Présidente), **Gilbert LENOIR, Simon SCHRAUB et Jean-Paul VERNANT.******

*Autres personnes qualifiées apportant leur expertise :*

**Giuseppe BALDACCI, Guy BERGER\* (Trésorier National), **Claudine BERGOIGNAN-ESPER\* (Vice-Présidente), **Graziella FUMAGALLI, Albert HIRSCH et Jacques METAIS.******

*Administrateur supplémentaire :* **Catherine GRAS.**

\* membres du bureau national

631 016

adhérents

537

salariés

La Ligue,

4<sup>ème</sup>association citée  
spontanément par les  
Français(Baromètre IPSOS  
publié en janvier 2015)

80%

des Français déclarent  
connaître l'association,  
soit une notoriété d'image  
en hausse de 3 points(Enquête TNS SOFFRES  
France Générosité 2015)

## DES ADHÉRENTS MOBILISÉS, DES SALARIÉS ENGAGÉS

La notoriété de la Ligue et sa vitalité reposent également sur le nombre élevé d'adhérents ainsi que sur l'expertise et l'engagement de ses salariés.

En 2015, avec 631 016 adhérents de toutes catégories socio-professionnelles et tranches d'âge, et 21 départements ayant chacun plus de 10 000 adhérents, aussi bien à dominante rurale qu'urbaine, la Ligue est l'une des associations les plus connues et les plus appréciées du grand public.

La fidélité de nos nombreux adhérents contribue à ce que la Ligue soit perçue par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales comme un acteur incontournable et le représentant légitime, non seulement des personnes malades et de leurs proches, mais aussi des attentes de la société.

537 salariés (à temps complet ou partiel) travaillent à la Ligue, dont 80 % travaillent au sein des Comités Départementaux (3 Comités Départementaux fonctionnant exclusivement avec des bénévoles). 90 % de nos collaborateurs exercent en contrat à durée indéterminée.

Les 105 salariés du siège de la Fédération apportent leur expertise et leur appui à l'ensemble des Comités Départementaux dans la conduite de leurs actions et la gestion des ressources.

### NOS ENGAGEMENTS

- Harmonisation de la gestion des ressources humaines au sein de la Fédération : extension de l'application de la convention collective des Centres de lutte contre le cancer déjà en vigueur dans 56 Comités Départementaux et d'un contrat complémentaire santé commun.
- Professionnalisation de tous ses acteurs. Salariés et bénévoles bénéficient des formations organisées par l'École de Formation de la Ligue. Elles concernent les pratiques de gestion (formations administratives : 49 806 euros ; 639 stagiaires) et la conduite des actions auprès des personnes malades et du grand public (formations médico-psycho-sociales : 212 065 euros ; 1 236 stagiaires).

→ En 2015, 1 875 stagiaires, dont 30 % de salariés ont bénéficié de 179 sessions de formation organisées pour ¾ en région.

# LA GOUVERNANCE DE LA LIGUE, ŒUVRER EN SYNERGIE

**Favoriser la participation de tous les acteurs de la Ligue à la définition et à la mise en œuvre du projet associatif, dans le respect des principes de transparence et d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et des acteurs des systèmes de la recherche et de la santé : telle est la vocation de notre gouvernance.**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES RÉUNIONS DU BUREAU

Le Conseil d'Administration de la Ligue se réunit au moins 4 fois par an. Ses travaux sont préparés par différentes Commissions, qui proposent, dans leur domaine de compétences respectif, des orientations et des outils de mise en œuvre en cohérence avec le projet associatif. Plusieurs Comités apportent également leur analyse sur les ressources et emplois de l'association, la gestion de sa trésorerie et la maîtrise des risques.

Les 9 Commissions et Comités : Conseil Scientifique National, Commission Actions Pour les Malades, Prévention-Dépistage, Société et Politiques de Santé, Communication, Inter-Commission Internationale, Comité Financier, Comité d'Audit Interne et Comité de Gestion des Placements. Les règlements intérieurs et la composition de chacun ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

→ Les réunions du Bureau sont organisées tous les 15 jours, et élargies périodiquement aux Présidents des Commissions Prévention-Dépistage, Actions Pour les Malades, Communication, et au Président du Conseil Scientifique National.

## LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LES TABLES RONDES

Plusieurs temps forts d'information et de partage d'expériences sont organisés chaque année au sein de la Ligue, dont la Conférence des Présidents des Comités Départementaux et les Tables Rondes qui rassemblent élus, bénévoles et salariés des Comités Départementaux et du siège de la Fédération.

## LE STATUT DES ADMINISTRATEURS

Tous bénévoles, les administrateurs bénéficient exclusivement du remboursement des frais, sur justificatifs. C'est la Présidente de la Ligue qui décide de tout recrutement au siège de la Fédération. Celui du Directeur Général est soumis à l'avis du Conseil d'Administration de la Fédération, qui se prononce également sur la délégation de pouvoirs et de signatures accordée à l'intéressé.

## TRANSPARENCE ET PRÉVENTION



*Dans le fonctionnement de ses instances, la Ligue met en œuvre des dispositions de prévention des conflits d'intérêt, tout particulièrement dans l'instruction et le vote des demandes d'aides financières. Elle réalise périodiquement une cartographie des risques pour mettre en œuvre des mesures préventives.*



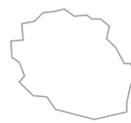
GUADELOUPE



MARTINIQUE



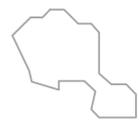
REUNION



GUYANE



NOUVELLE-CALÉDONIE



POLYNESIE

## LUTTER CONTRE LE CANCER EN OUTRE-MER, LES LIGUEURS ULTRAMARINS MOBILISÉS

**En Outre-Mer, la lutte contre le cancer sur tous les fronts se heurte à de nombreux freins que les Comités de la Ligue s'efforcent de lever. Ces difficultés se révèlent parfois cruellement dans les parcours de soins des personnes malades ou dans l'accès aux programmes de dépistage ou de prévention pour certaines populations isolées ou précarisées.**

En 2015, la Ligue a consolidé la renaissance et le développement du Comité de Guyane, relancé en 2014, et a renforcé les actions des autres Comités d'Outre-Mer en faisant appel, si nécessaire, à la solidarité au sein de toute la Ligue.

Les jalons, posés en 2014 par la Ligue, continuent de porter leurs fruits tant pour les départements français d'Amérique (avec, notamment, le lancement officiel du déploiement d'équipements performants tels que les cyclotrons), qu'en Polynésie, Nouvelle-Calédonie ou à la Réunion où l'accroissement de la visibilité des Comités leur a permis de recruter davantage de bénévoles et de donateurs.

Pour l'Outre-Mer, les insularités ou l'éloignement et l'isolement favorisent la vulnérabilité des personnes malades ou des publics prioritaires en matière de prévention ou de dépistage. Les très nombreuses actions des Ligueurs sur le terrain essaient de contrebalancer ces risques sans pouvoir, malheureusement, réduire radicalement les inégalités de santé très criantes en Outre-Mer.

Pourtant, si ces inégalités venaient à être contenues puis éradiquées, c'est toute la communauté nationale qui en bénéficierait : c'est l'une des raisons pour lesquelles les Comités d'Outre-Mer de la Ligue sont des Comités stratégiques dans la lutte contre le cancer.



*Comme en 2015, la Ligue s'emploiera, pour les années à venir, à renforcer davantage en Outre-Mer ses actions de plaidoyer spécifiques.*

## DU NATIONAL À L'INTERNATIONAL, LA LIGUE SUR TOUS LES FRONTS

**Au cours des dernières années, l'activité de la Ligue sur le plan international a connu un essor et une reconnaissance à tous les niveaux.**

L'action internationale à la Ligue est une mission transversale coordonnée par l'InterCommission Internationale (ICI). Ses objectifs, définis par le Conseil d'Administration, sont multiples :

- soutenir les associations et ONG des pays francophones à faible et moyen revenu,
- favoriser les échanges Sud - Sud,

- promouvoir la sensibilisation du grand public aux facteurs de risque de la pathologie cancéreuse,
- faciliter l'accès aux traitements et encourager, dans ces pays, les formations de formateurs.

La Ligue expertise les actions des membres de l'ALIAM faisant l'objet de projets. En 2015, 6 de ces projets ont été retenus.

**Membre fondateur** de l'Union internationale contre le cancer (UICC - 915 ONG de 157 pays), la Ligue est très active au sein du World Cancer Day Advisory Group.

**Invitée parmi les leaders** mondiaux de lutte contre le cancer au Sommet d'Istanbul en 2015, pour discuter des politiques de santé comme partie intégrante d'un développement socio-économique durable, la présidente de la Ligue était présente pour échanger sur plusieurs aspects de la prise en charge globale des personnes malades.

**En novembre 2015 à Belfast**, la présidente de la Ligue a été élue au sein du Conseil d'Administration de l'ECL (European Cancer Leagues), l'association des Ligues Européennes contre le cancer (27 membres de 25 pays).

**La Ligue a été choisie** pour être l'association hôte du Congrès et du Sommet mondial contre le cancer qui se dérouleront à Paris en 2016. Elle préside le Comité Local d'Organisation (19 membres de 7 pays), pour promouvoir le Congrès, proposer des thèmes de sessions, prévoir des activités annexes, mobiliser les acteurs de lutte contre le cancer et fédérer l'ensemble des associations francophones.

**Mobilisons-nous pour agir Accélérons le changement**

uicc  
global cancer control  
WORLD CANCER CONGRESS

worldcancercongress.org  
@UICC | #2016WCC | #CancerCongress

Paris, France  
31 Oct - 3 Nov 2016  
Palais des Congrès de Paris

ORGANISATIONS HÔTES ALIAM LA LIGUE

*Le Congrès mondial contre le cancer aura lieu à Paris, du 31 octobre au 3 novembre 2016.*

**Porte-parole de l'Alliance** des Ligues francophones Africaines et Méditerranéennes contre le cancer (ALIAM), la Ligue a porté la voix des membres et plaidé pour la mise en place de sessions francophones et la traduction de séances de l'anglais au français lors du Congrès mondial contre le cancer de Paris en 2016.

## RESSOURCES ET EMPLOIS 2015 DE LA LIGUE



## 4 ACTIONS DE LUTTE



RECHERCHE

PRÉVENTION ET PROMOTION  
DU DÉPISTAGEACTIONS POUR  
LES PERSONNES MALADESSOCIÉTÉ ET  
POLITIQUES DE SANTÉRÉPARTITION DES EMPLOIS  
EN 2015

- 66,5 M€ Missions sociales
- 18,0 M€ Fonctionnement
- 13,4 M€ Recherche de fonds

RÉPARTITION DES MISSIONS  
SOCIALES EN 2015

- 37,9 M€ Recherche
- 20,7 M€ Actions pour les personnes malades
- 5,6 M€ Prévention / promotion du dépistage
- 1,1 M€ Société et politiques de santé
- 1,2 M€ Autres missions (International, Formation)

EMPLOIS 2015 FINANCÉS PAR  
LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

- 62,9 M€ Missions sociales
- 15,5 M€ Fonctionnement
- 8,9 M€ Recherche de fonds
- 1,2 M€ Immobilisations

## RESSOURCES ET EMPLOIS

### LES RESSOURCES 2015

#### RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Depuis son origine, la Ligue contre le cancer s'appuie sur la générosité du public et la confiance qui lui est accordée pour lutter contre la maladie cancéreuse. En 2015, les produits liés aux assurances vie et aux libéralités atteignent 48,7 M€.

Les dons progressent de 3,8% et atteignent 40,7 M€.

Depuis plusieurs années, nous assistons à une augmentation du don moyen bien que le nombre d'adhérents ait tendance à se tasser.

Les autres produits liés à la générosité du public sont constitués essentiellement des dons reçus lors de manifestations. Ils atteignent 5,3 M€ et progressent de 2,5%.

#### AUTRES FONDS PRIVÉS

Il s'agit des opérations de mécénat et de parrainage avec les entreprises. Cette ressource s'améliore de 55,9% en 2015 et atteint 1,2 M€.

#### SUBVENTIONS

D'un total de 3,1 M€, elles sont essentiellement versées par les collectivités territoriales qui continuent à manifester leur intérêt pour les missions de la Ligue en octroyant 5,2% de financement de plus qu'en 2014, dans un contexte de fortes tensions budgétaires.

#### AUTRES PRODUITS

Ils intègrent principalement les cotisations des adhérents se montant à 5 M€, les produits exceptionnels de 1,8 M€ se rapportant à des annulations d'engagements des exercices précédents dans les missions sociales ainsi que les ventes de sièges sociaux par les Comités Départementaux.

### LES EMPLOIS 2015

#### FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Le montant des frais de recherche de fonds atteint 13,4 M€ (+ 0,8% comparé à 2014). Il s'agit pour l'essentiel des frais relatifs aux appels à dons et, dans une bien moindre mesure, du coût de l'appel et du traitement des libéralités et des assurances vie.

#### MISSIONS SOCIALES

Pour un total de 66,5 M€, les missions sociales de la Ligue croissent de 2,4%, dans un contexte où le total des ressources est stable comparé à 2014. Le ratio missions sociales sur le total des emplois est égal à 68% comme en 2014. Les actions des missions sociales sont détaillées dans les pages suivantes de ce rapport.

#### FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement recouvrent les dépenses des activités de support notamment en matière d'administration, de gestion du personnel, de communication institutionnelle, de comptabilité, d'audit interne, de juridique, d'informatique, de charges liées aux bâtiments, de dotations aux amortissements etc.). Ces charges font l'objet d'une attention particulière. Elles totalisent 18,0 M€ progressant ainsi de 4,1%. Cette augmentation est due notamment à la mise en place d'un nouveau progiciel comptable.

Sur l'ensemble du territoire (métropole et Outre-Mer), les bénévoles et les salariés initient, conduisent et assurent les missions de la Ligue contre le cancer au plus proche de la population. Ce maillage territorial, qui constitue la spécificité, mais aussi la force de la Ligue, engendre des coûts de fonctionnement incompressibles inhérents à cette organisation décentralisée, ce qui rend non pertinente toute comparaison avec d'autres organisations centralisées.

#### RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

L'année 2015 présente un résultat net excédentaire de 8,4 M€ portant ainsi les réserves de la Ligue à 11 mois d'activité moyenne sur les 3 derniers exercices.

### UNE ORGANISATION FINANCÉE PAR LE GRAND PUBLIC



*Les produits de la générosité du public complétés des cotisations des adhérents représentent 94% du total des ressources de la Ligue contre le cancer.*

## COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN DE LA FÉDÉRATION

### COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (M€)

	2015	2014
Produits d'exploitation	103,3	103,0
Charges d'exploitation	-97,3	-95,2
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6,0</b>	<b>7,8</b>
Produits financiers	1,7	1,6
Charges financières	-0,1	-0,1
<b>Résultat financier</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>7,6</b>	<b>9,3</b>
Produits exceptionnels	1,7	2,1
Charges exceptionnelles	-0,7	-0,8
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>
Solde des ressources affectées	0,0	-0,2
Impôts	-0,2	-0,2
<b>Résultat net</b>	<b>8,4</b>	<b>10,2</b>

### BILAN ACTIF ET PASSIF (M€)

	2015			2014
ACTIF (EN M€)	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Actif immobilisé	54,2	17,5	36,7	35,8
Actif circulant	132,8	0,5	132,3	121,1
Charges constatées d'avance	0,9	0,0	0,9	0,7
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>187,9</b>	<b>18,0</b>	<b>169,9</b>	<b>157,6</b>
Engagements reçus			0,0	0,0
Legs net à réaliser			64,2	61,8
PASSIF (EN M€)			NET	NET
Fonds associatifs			128,8	119,2
Provisions pour risques et charges			3,0	3,0
Fonds dédiés			2,1	2,1
Emprunts et dettes financières			2,4	2,6
Autres dettes et avances			33,5	30,6
Produits constatés d'avance			0,1	0,1
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>169,9</b>	<b>157,6</b>
Engagements donnés			2,9	3,8

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

6,0 M€

(7,8 M€ en 2014)

Les produits d'exploitation totalisent 103,3 M€ (+0,3% comparé à 2014). Ils sont essentiellement composés des produits de la générosité du public, des partenariats, des subventions des collectivités territoriales et de ventes diverses de marchandises.

Les charges d'exploitation atteignent 97,3 M€ (+2,3% comparé à 2014). Elles intègrent de nombreux postes dont les principaux sont les frais de personnel, les dotations aux amortissements, les frais relatifs aux locaux et les frais liés aux opérations de marketing.

## RÉSULTAT FINANCIER

1,6 M€

(1,5 M€ en 2014)

Les produits financiers s'élèvent à 1,7 M€ (+12,9% par rapport à 2014, dans un contexte de baisse générale des taux. Certains revenus perçus en 2015 bénéficient de taux négociés les années ultérieures.

Les frais financiers correspondent aux charges sur les emprunts contractés par les Comités départementaux pour financer l'acquisition de leur siège social ou de locaux pour mener à bien leurs missions sociales.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

1 M€

(1,3 M€ en 2014)

Le résultat exceptionnel atteint 1 M€ (-25,1% comparé à 2014). Il comprend pour l'essentiel des annulations d'engagements des exercices antérieurs, dans les missions sociales, en forte diminution comparé à 2014 expliquant ainsi la diminution du résultat exceptionnel. Il intègre également les cessions de sièges sociaux par deux Comités Départementaux.

Le solde des ressources affectées est non significatif (0,2 M€ en 2014). Les dotations aux fonds dédiés matérialisent la non-utilisation sur 2015 de ressources pour lesquelles les donateurs ou testataires ont souhaité une utilisation spécifique de leur générosité. Elles totalisent 3,8 M€ équivalant à l'utilisation des financements affectés des exercices antérieurs sur l'année 2015. Les reprises de fonds dédiés compensent la dotation de sorte que le solde des ressources affecté est nul sur l'exercice.

LES RÉSERVES FINANCIÈRES  
DE LA LIGUE

**94% des ressources de la Ligue proviennent de la générosité du public et des cotisations.**

Cette spécificité rend l'organisation particulièrement sensible à la conjoncture générale et à la multiplication des sollicitations dont la population fait l'objet.

Pour cette raison, la Ligue procède à une gestion prudentielle des fonds pour faire face aux engagements pluriannuels qu'elle souscrit, en particulier en matière de recherche.

Un fond de roulement de 6 à 12 mois des engagements totaux assure la continuité de l'activité de l'association.

Le volume de trésorerie en fin d'année s'explique par le maintien des ressources issues des libéralités et des assurances-vie à un niveau élevé, ainsi que la part très significative des dons encaissés en fin d'exercice.

Les engagements inscrits au passif du bilan, principalement en matière de recherche, en fin d'année, sont généralement honorés au premier trimestre de l'année suivante.

Les excédents de trésorerie des Comités Départementaux et ceux du siège de la Fédération sont placés sur des supports sécurisés et pour l'essentiel disponibles.

## VOUS POUVEZ ACCÉDER AUX COMPTES SUR :

[www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

Rubrique « je découvre la Ligue »

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Site du journal officiel

Sur simple demande écrite au siège de la Fédération :

Ligue contre le cancer  
administration et finances

14 rue Corvisart - 75013 Paris



## CONTRÔLER LES FONDS, LEUR TRANSPARENCE ET LEUR GESTION

**Pour répondre aux attentes des donateurs en matière de rigueur, de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes.**

### LE COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Sa mission est d'évaluer et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels le siège de la Fédération et les Comités Départementaux sont susceptibles d'être exposés par leurs activités. Elle consiste notamment à s'assurer de l'application et du respect des procédures de contrôle interne, et à préparer l'examen des comptes annuels et combinés par le Conseil d'Administration de la Fédération.

### LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par le commissaire aux comptes, associé du cabinet KPMG. Il a été nommé à l'Assemblée Générale de 2015 pour une durée de 6 ans. Dans le cadre de ses travaux d'audit des comptes combinés, il effectue, chaque année, une revue limitée sur le contrôle interne de plusieurs Comités Départementaux.

### LE COMITÉ DE LA CHARTE

La Ligue contre le cancer est membre agréé du Comité de la Charte qui rassemble plus de 80 organisations caritatives. Le Comité de la Charte, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 25 ans une mission de contrôle de l'appel à la générosité du public.

Le contrôle continu du Comité de la Charte s'effectue autour de 4 axes : le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

### LA COUR DES COMPTES

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Son dernier rapport sur la Ligue, publié en février 2015, est consultable sur : [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr).



## L'AUDIT INTERNE, UN ACTEUR DE RIGUEUR ET D'EFFICACITÉ

Créé en 2010, le Comité d'audit interne de la Ligue contre le cancer est le garant du bon déroulement du contrôle interne. Il éclaire le Conseil d'Administration de la Fédération sur les principaux risques de l'organisation.

### SES OBJECTIFS MAJEURS SONT :

- **d'identifier et de maîtriser** les risques par une approche structurée,
- **d'évaluer la maîtrise** des processus opérationnels et fonctionnels,
- **de vérifier l'intégrité**, la fiabilité, l'exhaustivité et la traçabilité des informations,
- **de proposer des axes d'amélioration** ou de progrès pour l'organisation.

Il est composé d'un président, nommé par le Conseil d'Administration de la Fédération parmi ses administrateurs, de quatre autres administrateurs nationaux et d'invités permanents : présidente de la Ligue, directrice générale, délégué à l'administration et aux finances et responsable du service d'audit interne. Le commissaire aux comptes est invité et assiste aux réunions pour les points qui le concernent.

Le Comité d'audit interne élabore un plan d'audit sur la base d'une évaluation des risques au sein de la Fédération.

Il intervient tant au Siège de la Fédération que dans les Comités Départementaux. Outre les missions d'audit, son action consiste à informer, développer le conseil aux diverses parties de l'organisation et répondre ponctuellement aux demandes de Comités Départementaux ou de services du siège.

## SES PRINCIPALES MISSIONS

- *S'assurer de la bonne exécution des procédures par ses différents acteurs,*
- *Faire des recommandations, suivies par la mise en place d'actions correctives,*
- *Apporter un conseil dans la mise en place de ces actions correctives,*
- *Réaliser une mission de suivi pour s'assurer de leur mise en oeuvre.*

## LE PLAN D'AUDIT INTERNE 2015

- ***Au Siège de la Fédération** : 5 missions sur le traitement des legs, la gestion du courrier, l'analyse des mailings et des frais internet, le fonctionnement des ressources humaines.*
- ***Dans les Comités Départementaux** : 5 missions sur la comptabilisation des fonds dédiés, le niveau des réserves, les frais de fonctionnement et leur imputation analytique, la publication des comptes.*
- *5 missions de suivi ont permis d'attester qu'une grande partie des recommandations formulées en 2014 ont déjà fait l'objet d'une action corrective.*



## 2 CHERCHER POUR GUERIR

- FEI** La Ligue, un acteur incontournable de la recherche en cancérologie
- FEF** Les actions nationales
- FEH** Les actions régionales
- FEZ** Les partenariats avec l'Institut National du Cancer (INCa)

# LA LIGUE, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE

**La recherche scientifique et médicale constitue la clé d'une compréhension améliorée des mécanismes du cancer.**

**Elle est à l'origine de toutes les avancées qui permettent de mieux prendre en charge la maladie et d'offrir aux malades les meilleures chances de guérison.**

Pour ces raisons, la Ligue a toujours fait du soutien à la recherche le fer de lance de son action. Et c'est cette volonté qui lui a permis de devenir, en France, le premier financeur associatif indépendant de la recherche en cancérologie.

En 2015, la Ligue a consacré 37,8 millions d'euros au soutien à la recherche en cancérologie, concrétisant ainsi le souhait premier des donateurs et testateurs : financer une recherche efficace, source de progrès concrets à court et long terme.

## DES OBJECTIFS À SATISFAIRE

Faire progresser les connaissances sur les mécanismes intimes du cancer, parvenir à la mise au point de traitements plus efficaces mais moins toxiques pour les patients, comprendre pourquoi certains comportements exposent à un risque accru de cancer, connaître les meilleures pratiques de prise en charge des répercussions psychosociales du cancer pour le patient et son entourage, faire en sorte que les chances de guérison soient les mêmes pour tous, partout en France.

Pour y parvenir, la politique de soutien à la recherche de la Ligue privilégie la pluridisciplinarité et nécessite des investissements importants dans la recherche fondamentale, la recherche translationnelle, la recherche clinique, la recherche en épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales.

## DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE 3 GRANDS TYPES D' ACTIONS

**1\ Les Actions Nationales**, gérées par le siège de la Fédération et financées à la fois par le siège et les Comités Départementaux.

Elles sont déclinées, à l'échelle nationale, sous la forme de plusieurs appels à projets et d'initiatives spécifiques, en partenariat : programmes « Equipes Labellisées » ; « Cartes d'Identité des Tumeurs® » ; « Soutien aux jeunes chercheurs » « Recherche clinique » ; « Recherche en épidémiologie » ; « Recherche en sciences humaines et sociales » ; « Enfants, Adolescents et Cancer ».

**2\ Les Actions Régionales**, intégralement financées par les Comités Départementaux, qui s'appuient sur des appels à projets couvrant des périmètres régionaux ou interrégionaux.

**3\ Les partenariats avec l'Institut National du Cancer (INCa)**, qui se concrétisent par la participation de la Ligue au financement des programmes PAIR et de six « Centres Labellisés INCa de Phase Précoce », ou CLIP<sup>2</sup>, actifs dans le domaine de la recherche clinique en oncologie pédiatrique.

*La Ligue,*

**PREMIER  
FINANCEUR**

*associatif indépendant  
de la recherche  
en cancérologie  
en France, en 2015.*

## LES ACTIONS NATIONALES

### LES PROGRAMMES « EQUIPES LABELLISÉES » ET « CARTES D'IDENTITÉ DES TUMEURS® »

Financement du  
programme  
« Equipes labellisées »

9,05 M€

100

équipes labellisées

Financement  
du programme « Cartes  
d'Identité des Tumeurs »

1,54 M€

euros

14 183

tumeurs analysées  
depuis 2005

132

publications depuis 2005,  
dont 15 en 2015

#### LE PROGRAMME « EQUIPES LABELLISÉES »

Le programme Equipes Labellisées est le fer de lance du soutien apporté par la Ligue à la recherche fondamentale en cancérologie. Il contribue de façon majeure à l'amélioration des connaissances dans toutes les disciplines de la biologie du cancer (immunologie, mécanismes génétiques, signalisation cellulaire, etc.)

En 2015, 100 équipes sélectionnées pour leur excellence, reconnues en France et au niveau international, bénéficient de ce label. Appartenant toutes à des laboratoires de recherche publique (Inserm, CNRS, CEA, Universités), ces équipes sont dotées d'un soutien financier substantiel sur une période de cinq ans renouvelable par tranche de trois ans. Cette aide pérenne permet aux chercheurs de mener à bien des projets innovants dont les résultats lèvent le voile sur les mécanismes intimes du cancer et peuvent également faire progresser la prise en charge de la maladie.

→ **En 2015, l'ensemble des équipes labellisées a publié 173 articles dont près de 75 % dans des revues scientifiques de « très haut » ou « d'excellent » niveau (selon les critères d'évaluation internationaux applicables).**

#### LE PROGRAMME « CARTES D'IDENTITÉ DES TUMEURS® »

Cartes d'Identité des Tumeurs® (CIT) est un programme de recherche qui vise à caractériser de façon exhaustive les altérations de notre patrimoine génétique qui sont à l'origine des cancers. Initié par la Ligue en 2000, CIT est intégralement financé par les Comités Départementaux.

Le financement accordé au programme CIT est destiné à couvrir le coût des analyses "omiques" et des salaires de l'équipe de bioinformaticiens de la Ligue.

Le programme poursuit aujourd'hui un double objectif : améliorer la connaissance des tumeurs, au niveau fondamental et clinique, et accélérer le transfert « au lit du patient » des avancées dues aux technologies dites « omiques » (génomique, transcriptomique, protéomique).

Pour ce faire, le programme CIT s'appuie sur une organisation fédérant des équipes de chercheurs et de cliniciens regroupés en consortiums répartis sur l'ensemble du territoire. Certains des travaux produits dans ce cadre, comme l'identification de nouveaux marqueurs de cancers du poumon particuliers ou encore l'élaboration d'une classification consensus des cancers colorectaux, ont eu un impact scientifique important et devraient déboucher à court et moyen terme sur de nouvelles applications cliniques.

→ **Des outils diagnostiques et pronostiques mis au point grâce au programme CIT permettent déjà à deux équipes hospitalières de prendre en charge plus efficacement certaines tumeurs (tumeurs cérébrales et tumeurs de la glande corticosurrénale) en adaptant précisément la thérapie aux caractéristiques de la tumeur.**

## LES ACTIONS NATIONALES

### LE SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS

Soutenir des chercheurs au début de leur carrière représente une des priorités de la Ligue.

Cet investissement représente 24% des ressources que la Ligue consacre à la recherche.

Il contribue à la formation de jeunes scientifiques à fort potentiel qui s'engagent dans la recherche en cancérologie et contribueront demain à ce que la recherche scientifique française reste l'une des plus en pointe au niveau international.

A l'échelle nationale, le dispositif de soutien aux jeunes chercheurs mis en place par la Ligue se fonde sur des appels à projets, deux consacrés aux doctorants et deux aux post-doctorants.

Pour les doctorants, la Ligue accorde des allocations de 3 ans, aux étudiants s'inscrivant en première année de thèse, et de 6 mois à 1 an, aux jeunes chercheurs dont le projet de thèse nécessite une quatrième année de financement.

Les allocations post-doctorales sont destinées aux jeunes chercheurs démarrant un premier post-doctorat après l'obtention d'une thèse ainsi qu'à des post-doctorants confirmés de retour en France après un stage réalisé à l'étranger.

L'ensemble de ces allocations est accordé par le Conseil d'Administration fédéral de la Ligue à l'issue d'un processus de sélection impliquant les Commissions d'Expertise Nationales, les Comités d'Expertise Spécifiques et le Conseil Scientifique National de la Ligue.

La Ligue soutient également des jeunes chercheurs via deux partenariats, l'un dans le cadre du programme ATIP-Avenir, et l'autre avec l'Union internationale contre le cancer (UICC).



Le programme ATIP-Avenir a été mis en place par le CNRS et l'Inserm pour permettre à des jeunes chercheurs de créer et d'animer une équipe au sein d'une structure de recherche française et attirer ainsi dans les laboratoires français des jeunes chefs d'équipe de haut niveau.

Les candidats et leurs projets sont évalués par un jury international, mis en place par l'Inserm et le CNRS et la liste des lauréats est établie conjointement par les directions de ces deux organismes.

La Ligue accorde une allocation post-doctorale de trois ans à un, ou plusieurs, jeune(s) chercheur(s) non-statutaire(s) parmi les lauréats se proposant de développer un projet de recherche en cancérologie.

Le partenariat avec l'UICC se concrétise par le financement de bourses « ICRET » dont l'objectif est de permettre à des chercheurs et à des professionnels de santé (cliniciens, anatomopathologistes, ...) principalement issus de pays à faible revenu, d'effectuer des stages de recherche, ou d'assister à des ateliers de formation pour acquérir de nouvelles compétences.

*Soutien global aux  
jeunes chercheurs*

8,95 M€

183

*allocations doctorales*

65

*allocations post-doctorales*

Soutien global à la  
recherche clinique en 2015

3,86 M€

Soutien global  
à la recherche  
en épidémiologie  
en 2015

1,10 M€



## LES ACTIONS NATIONALES

### LE SOUTIEN À LA RECHERCHE CLINIQUE ET À LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE

#### LE SOUTIEN À LA RECHERCHE CLINIQUE

La recherche clinique se fonde sur des essais cliniques, qui permettent de tester de nouveaux médicaments, de nouvelles indications thérapeutiques, mais également des dispositifs médicaux.

La Ligue soutient la réalisation d'une recherche clinique indépendante afin d'améliorer, pour tous les patients, l'accès à des soins novateurs et de répondre à des questions de santé publique échappant souvent à la logique de l'industrie pharmaceutique.

#### LE SOUTIEN À LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE

La recherche en épidémiologie, appliquée au domaine du cancer, vise à identifier les facteurs d'origine environnementale, comportementale, professionnelle ou encore génétique, susceptibles de modifier le risque de cancer.

La Ligue s'engage fortement dans le soutien de la recherche en épidémiologie car cette discipline est essentielle à l'amélioration rationnelle des politiques de prévention des cancers.

#### CE SOUTIEN SE CONCRÉTISE PAR DEUX ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Des appels à projets nationaux annuels :
  - 1) Pour le fonctionnement de plateformes régionales de recherche clinique, destinées à promouvoir la réalisation d'essais thérapeutiques en cancérologie ;
  - 2) Pour des projets de recherche clinique à forte connotation de santé publique.
- une contribution financière aux essais thérapeutiques promus par des organismes de recherche français et européen : R&D UNICANCER, d'une part, et l'Organisation Européenne pour la Recherche et le Traitement du Cancer (EORTC), d'autre part.

#### LA LIGUE SOUTIEN LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE VIA :

- un appel à projets national annuel, mis en place en 2006 ;
- un soutien récurrent accordé depuis près de 25 ans à l'étude E3N, une cohorte de 100 000 adhérentes à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Cette cohorte, sans équivalent en France, est également une composante de l'étude épidémiologique européenne EPIC. Elle constitue un remarquable outil scientifique ayant déjà apporté beaucoup d'informations sur l'impact de certains facteurs (traitements hormonaux, type d'alimentation, activité physique,...) sur les risques de cancers chez la femme.



Soutien au programme  
« Enfants, Adolescents  
et Cancer »

0,45 M€

Soutien à la recherche  
en sciences humaines  
et sociales

0,49 M€

## LES ACTIONS NATIONALES : LE SOUTIEN AU PROGRAMME « ENFANTS, ADOLESCENTS ET CANCER » ET LE SOUTIEN À LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### LE PROGRAMME « ENFANTS, ADOLESCENTS ET CANCER »

La Ligue a lancé, dès l'année 2004, le programme « Adolescents et Cancer » dédié aux équipes d'oncologie pédiatrique et adulte ainsi qu'aux spécialistes des sciences humaines et sociales conduisant des recherches sur le cancer des adolescents et des jeunes adultes de 12 à 25 ans (AJA). Les travaux financés dans ce cadre ont contribué à l'amélioration des prises en charge médicales et psychologiques des AJA touchés par le cancer.

Ce programme a également participé à la création en 2011 d'un premier espace de vie dédié aux AJA à l'Hôpital Mère-Enfant de Strasbourg Hautepierre.

Pour accroître la visibilité de ses actions de soutien à la recherche en cancérologie pédiatrique, la Ligue a élargi la thématique du programme « Adolescents et Cancer » aux cancers de l'enfant en 2015. Les objectifs du nouveau programme « Enfants, Adolescents et Cancer » recouvrent notamment la compréhension des cancers pédiatriques réfractaires aux traitements, la mise en évidence de facteurs de susceptibilité à la survenue de cancers dans l'enfance, l'amélioration des traitements, la réduction de leurs effets secondaires et la préservation de la qualité de vie des jeunes patients pendant et après la maladie, en complément des axes dédiés spécifiquement aux AJA.

Le financement du programme « Enfants, Adolescents et Cancer » est en partie assuré par une opération de collecte de fonds réalisée par des Comités Départementaux de la Ligue dans le cadre d'un partenariat national avec des centres de l'enseigne de grande distribution E. Leclerc.

### LE SOUTIEN À LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La prise en charge du cancer et de ses conséquences dépasse le cadre de la médecine seule. Les sciences humaines et sociales (SHS) permettent de répondre à des questions touchant à la qualité de vie, au devenir des anciens malades, à l'impact psychologique des traitements, aux inégalités face à la maladie, etc.

Les études en SHS se révèlent donc particulièrement utiles pour développer des connaissances qui pourront être valorisées par les trois autres missions sociales de la Ligue : « Prévention-promotion du dépistage », « Actions pour les malades » et « Société et politiques de santé ».

La Ligue favorise le développement d'études en sciences humaines et sociales dans le champ du cancer grâce à un appel à projets national annuel, depuis 2006.

Depuis cette initiative, la Ligue a joué un rôle pionnier en stimulant l'essor d'un ensemble de disciplines auxquelles les deuxième et troisième Plans Cancer ont donné un large champ d'intervention.



En 2015, les Comités  
Départementaux ont consacré  
un budget de

11,5 M€

pour le soutien à la  
recherche à l'échelle régionale

## LES ACTIONS RÉGIONALES : LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA LIGUE S'ENGAGENT POUR LA RECHERCHE À L'ÉCHELLE DES RÉGIONS

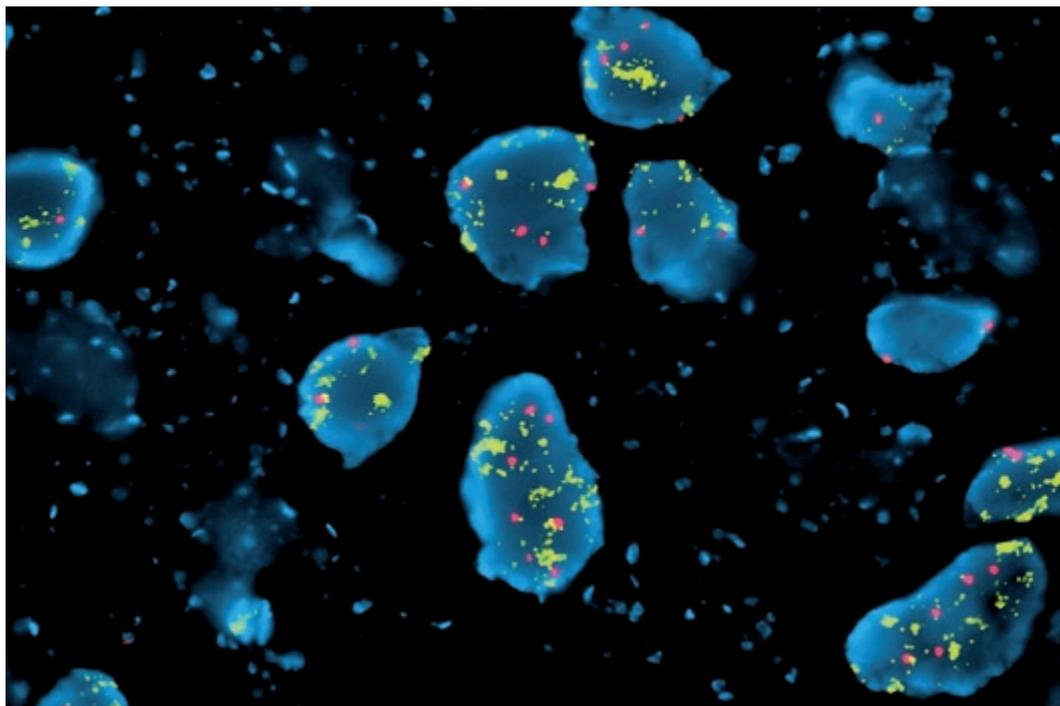
**En parallèle à leur engagement dans le financement des programmes nationaux de soutien à la recherche, les Comités Départementaux de la Ligue attribuent également des subventions dans le cadre d'appels à projets lancés sur les périmètres régionaux ou interrégionaux.**

Ces subventions contribuent au soutien de projets dans quatre grands domaines : la recherche fondamentale, la recherche clinique, la recherche en épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales. Elles sont destinées au financement des coûts d'équipement et de fonctionnement d'équipes de recherche.

Les dossiers des équipes candidates aux appels à projets régionaux, ou interrégionaux, font l'objet d'une évaluation par des instances d'expertise organisées au niveau régional

(Conseils Scientifiques Régionaux) ou interrégional (Conseils Scientifiques InterRégionaux). Ces instances sont constituées de scientifiques indépendants des Comités Départementaux et reconnus pour leur expertise en matière de recherche en cancérologie.

La mise en place de ces instances a contribué à une mutualisation de compétences et de moyens, entre Comités Départementaux d'une région ou d'une interrégion favorisant un soutien à la recherche de proximité.



**Soutien des programmes PAIR :**  
*Pair Gynécologie,  
 PAIR Mélanome,  
 PAIR Formes précoces  
 du cancer du sein*

**0,91 M€**

*Soutien financier de  
 la Ligue aux activités  
 de 6 Centres d'essais  
 cliniques de phase  
 précoce en cancérologie  
 pédiatrique*

**0,40 M€**

## LES PARTENARIATS AVEC L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER (INCa)

**La Ligue est engagée, en partenariat avec l'INCa, dans le financement de plusieurs Programmes d'Actions Intégrées de Recherche (PAIR) et Centres Labellisés INCa de Phase Précoce (CLIP<sup>2</sup>) actifs dans le domaine de la cancérologie pédiatrique.**

### LES PROGRAMMES D'ACTIONS INTÉGRÉES DE RECHERCHE

Les PAIRs correspondent à une initiative de l'INCa visant à mobiliser les chercheurs et cliniciens français spécialistes d'une pathologie cancéreuse donnée autour de projets fédérateurs, afin d'accroître les connaissances sur cette pathologie dans tous les domaines fondamentaux et cliniques.

La Ligue contribue aux PAIRs depuis l'année 2010 : elle co-élabore les appels à projets, participe à la désignation des jurys d'experts internationaux en charge de l'examen des dossiers, co-décide des subventions à attribuer aux projets retenus et finance ceux-ci avec ses partenaires, l'INCa et la Fondation ARC. Les projets retenus sont pluriannuels (en général sur 3 ans).

Les projets de recherche conduits dans le cadre des PAIRs embrassent, comme le signifie le terme "intégrées", un vaste ensemble de domaines de recherche, allant du fondamental à l'appliqué : biologie, recherche clinique, épidémiologie, technologies innovantes, santé publique, traitement et sciences sociales.

En 2015, la Ligue a participé au financement de trois PAIRs : le PAIR Gynécologie (démarré en 2012), le PAIR Mélanome (démarré en 2013) et le PAIR Formes précoces du cancer du sein (démarré en 2014).

### LES CENTRES LABELLISÉS INCa DE PHASE PRÉCOCE

La création des CLIP<sup>2</sup> (Centres Labellisés INCa de Phase Précoce) a été initiée en 2010 par l'INCa. Les CLIP<sup>2</sup> sont des centres investigateurs spécialisés dans les essais précoces de nouveaux médicaments. Leur mise en place répond notamment au besoin, de plus en plus important, d'essais de phase précoce dû à la multiplication des indications des thérapies ciblées.

Ces structures ont pour objectifs de faciliter la mise à disposition des nouveaux médicaments pour les patients ; de renforcer la visibilité, l'attractivité et la qualité de la recherche clinique française ; de valoriser la recherche clinique académique.

Seize CLIP<sup>2</sup> ont été labellisés par l'INCa en 2015 jusqu'en 2019. La Ligue a choisi de participer au financement de six de ces structures en raison de leur implication reconnue dans le domaine de la cancérologie pédiatrique.



## 3 PRÉVENIR POUR PROTÉGER

- PEE La prévention dans la loi de modernisation de notre système de santé
- PEE La Ligue et le Programme national de réduction du tabagisme
- PEE Assises et Convention, la Ligue se repositionne dans la prévention



## LA PREVENTION DANS LA LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

**Le projet de loi de modernisation de notre système de santé a fait l'objet de nombreux et âpres débats pour finalement être adopté le 17 décembre. La Ligue a soutenu le combat mené pour son vote, cette loi comportant de nombreuses mesures décisives en prévention.**

**Si elle a donc salué son adoption, la Ligue regrette le "sabordage" du volet alcool de la loi EVIN au prétexte que des risques juridiques auraient pu peser sur la promotion de l'œnotourisme.**

Cette loi constitue une réforme structurante du système de santé français et vise à s'attaquer aux inégalités de santé. Pour la première fois, elle affirme la place déterminante de la prévention et de l'éducation en santé. Elle comporte, de surcroît, une réforme mobilisatrice, qui renforce l'information et les droits des patients et sanctuarise les plans ENVIRONNEMENT SANTE.

Enfin, elle instaure la notion de parcours dans le système de santé, c'est-à-dire une prise en charge dans la proximité et la continuité, qui devrait, pour la première fois, faire le lien entre soins et prévention tout en faisant le pari de l'innovation.

### LA LIGUE A PARTICULIÈREMENT SOUTENU :

- le déploiement du parcours éducatif en santé de la maternelle au lycée,
- le renforcement de l'information nutritionnelle sur les emballages alimentaires, en oeuvrant pour le succès des différentes pétitions contre les tentatives de dévoiement menées par la grande distribution et l'industrie agroalimentaire.

L'action a moins porté ses fruits dans le secteur de l'alcool. Si les mesures pour combattre l'alcoolisation excessive des jeunes (« le binge drinking») ont été accueillies favorablement par les parlementaires, la possibilité de faire la promotion des terroirs représente en effet un écueil pour la prévention contre l'alcool. Désormais sous couvert d'œnotourisme, il sera possible de faire la promotion des alcools en se référant à un terroir ou une origine géographique. La loi formulant ainsi une distinction erronée entre publicité et information permettra aux acteurs du secteur de présenter le vin ou d'autres alcools comme des produits attractifs.

## LA LIGUE ET LE PROGRAMME NATIONAL DE RÉDUCTION DU TABAGISME



*En 2015, la Ligue  
a contribué à labelliser*

# 260

*espaces sans tabac  
(dont 38 plages)  
dans 41 villes  
et 20 départements.*

*Les Français sont très  
favorables à la protection  
contre la fumée de tabac  
dans les lieux extérieurs.*

# 83%

*soutiennent l'interdiction  
de fumer dans les parcs  
et jardins publics dédiés  
aux enfants.*

**L'année 2015 a été marquée par un travail intensif visant à élaborer le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) qui s'inscrit dans la loi de modernisation de notre système de santé.**

**L'Assemblée Nationale l'a définitivement adopté avec le projet de loi en décembre 2015, à l'issue d'un travail parlementaire de plus d'un an et de nombreux échanges avec les parties concernées.**

Le vote pour l'adoption du paquet neutre, dont la Ligue soutient la mise en place depuis le début, en a constitué le symbole et a scellé l'échec du lobbying de l'industrie du tabac.

La France dispose dorénavant d'une loi de lutte contre le tabagisme, ambitieuse et cohérente, qui ne demande qu'une application rigoureuse pour être efficace. La Ligue entend prendre part à sa mise en œuvre et décliner les mesures de protection localement.

### LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME, UNE PRIORITÉ NATIONALE

La lutte contre le tabagisme fait l'objet d'un plan articulé autour de trois axes au sein du Programme national de réduction du tabagisme : protéger les jeunes et éviter leur entrée dans le tabagisme, aider les fumeurs à arrêter de fumer et agir sur l'économie du tabac.

### LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES SANS TABAC

Le décret d'interdiction de fumer dans les aires de jeux a représenté également une formidable opportunité pour le label Espace sans tabac, initié par la Ligue : il le légitime, le valorise et en facilite le développement. Ce décret a permis également de sensibiliser les élus à l'application de l'interdiction de fumer dans les aires de jeux et de proposer un élargissement du champ du décret avec le label Espace sans tabac.



Organisation des Assises  
de la prévention,

18 & 19 MAI 2016

2018

Organisation d'une  
Convention nationale



## ASSISES ET CONVENTION, LA LIGUE SE REPOSITIONNE DANS LA PRÉVENTION

**Si notre système de santé n'a jamais accordé une place importante à la prévention, les choses changent et la Ligue doit être acteur de ce changement.**

**C'est pourquoi le Conseil d'Administration fédéral a décidé qu'il convenait de repositionner la Ligue autour d'une stratégie forte en matière de prévention.**

Les difficultés rencontrées pour maintenir notre système de prise en charge et son financement, le déficit sans cesse plus important des comptes de l'assurance maladie suscitent des craintes pour sa pérennité.

L'explosion des coûts des nouvelles thérapeutiques, les inégalités persistantes en santé, la prévalence importante des facteurs de risque évitables, tous ces éléments conduisent également à revoir la place de la prévention dans notre système de santé.

**La prévention a fait l'objet d'une place prioritaire dans le dernier Plan cancer et dans la loi Santé**, où elle figure dans le Titre 1. La Ligue est partenaire pour l'exécution de plusieurs mesures du Plan cancer 2014-2019, ce qui engage sa responsabilité. La déclinaison de ce plan par les Agences Régionales de Santé (ARS) sous forme d'une feuille de route, qui comportera des choix prioritaires, implique non seulement notre vigilance mais aussi la participation et la mobilisation de la Ligue. Il importe donc de pouvoir :

- affirmer une ambition pour la Ligue et la défense de la santé des personnes,
- prendre une place dans les dispositifs et nouvelles orientations annoncées,
- se positionner parmi les acteurs en affirmant notre légitimité,
- contribuer à replacer la prévention dans les axes importants de la politique de santé nationale.

**Pour cela, la Ligue va organiser deux grandes manifestations** visant à préciser la place de la prévention :

- Les Assises, les 18 et 19 mai 2016, internes à la Ligue, avec l'ensemble des Comités Départementaux, en vue d'aboutir à une vision partagée de la stratégie sur trois ans de la Ligue dans le domaine de la prévention dans une démarche fédérale.
- Une Convention nationale en 2018, ouverte à tous les acteurs de la prévention, à la société, aux politiques et aux partenaires. Elle visera à faire émerger une mobilisation pour la prévention comme avaient pu le faire les Etats généraux des malades du cancer et de leurs proches en 2004.

## LES OBJECTIFS DES ASSISES 2016

- Disposer d'une stratégie pour structurer et dynamiser la prévention au sein de la Fédération, permettant notamment de réduire les inégalités de santé.
- Définir des priorités et des méthodes conformes aux données les plus récentes en matière de connaissances et de bonnes pratiques.
- Etre audible de la population, des pouvoirs publics.
- Pouvoir faire remonter expériences et besoins.
- Affirmer la place de la Ligue dans le domaine de la prévention dans son acception la plus large, médicale et médico-sociale.

## UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE

**Six étapes seront conduites pour présenter, en 2016, une stratégie fédérale et fédérative pour la mission prévention :**

- 1 /** Effectuer un recensement des actions menées, des attentes, et des suggestions.
- 2 /** Evaluer les moyens humains et financiers de la Ligue ainsi que sa capacité à mobiliser bénévoles et salariés et à obtenir des financements complémentaires.
- 3 /** Partager toutes les informations sur les contextes territoriaux, sanitaires et sociaux et les orientations, concepts, méthodes, organisations qui prévalent aujourd'hui en prévention.
- 4 /** Mener une analyse de notre positionnement par rapport aux institutions et organisations d'Etat, collectivités territoriales, organismes et professionnels intervenant dans le champ de la santé et du social, autres associations et partenaires, médias.
- 5 /** Définir une orientation, des principes, une culture commune en prévention, avec des objectifs, des priorités, une méthodologie incluant des coopérations, des axes de formation et des modalités d'évaluation.
- 6 /** Les mettre en œuvre au travers d'un plan pluriannuel d'actions décliné du siège fédéral aux Comités Départementaux, s'appuyant sur la mutualisation des initiatives, leur évaluation et leur valorisation.



## UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Pour mettre en place les Assises, la Ligue mène des réunions en région de manière participative, avec les Comités Départementaux, associant les élus, salariés et bénévoles de ces Comités Départementaux, tout en amorçant les débats sur la régionalisation, la coordination, la mutualisation des activités, etc. Cinq réunions régionales ont eu lieu en 2015.

En parallèle, des rencontres nationales, comme le colloque APM / Prévention / SPS et les Tables Rondes ont été organisées pour croiser ces réflexions. De juin à décembre 2015, cinq autres rencontres avec les référents régionaux ont permis d'affiner méthode et axes de travail.





4

## ACCOMPAGNER POUR AIDER

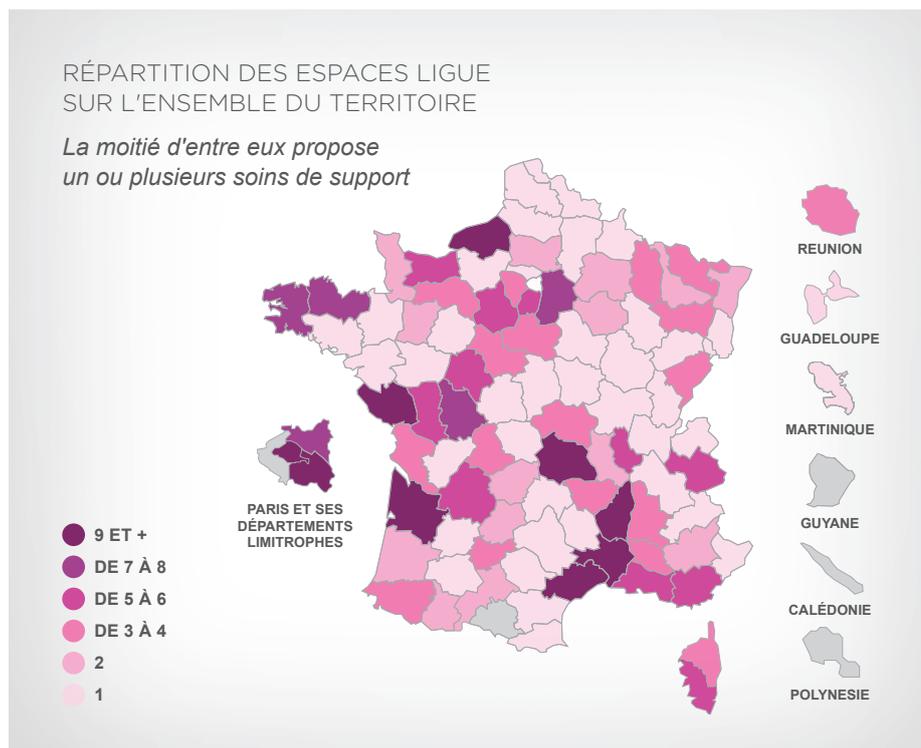
-  Aux côtés des patients *et de leurs proches*
-  Ecouter et conseiller *les personnes malades*

## AUX CÔTÉS DES PATIENTS ET DE LEURS PROCHES

### 1 / LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LES ESPACES LIGUE

Les 103 Comités Départementaux de la Ligue et les 330 Espaces Ligue répartis sur tout le territoire ont pour vocation d'informer, orienter et accompagner gratuitement les personnes malades et leurs proches.

Animés par des bénévoles formés ou des salariés de la Ligue, les Espaces Ligue sont situés en établissement de soins et en ville afin de répondre aux besoins de proximité des personnes malades. En un an, 12 Espaces Ligue ont vu le jour.



330  
Espaces Ligue

---

70 000  
personnes accueillies



**ÊTRE INFORMÉ  
ET ORIENTÉ**

Accueillir et informer les personnes malades et leurs proches pendant et après la maladie est la mission première des Espaces Ligue.

Dans ces espaces dédiés, ils ont à disposition des brochures éditées par la Ligue ou conjointement avec l'Institut National du Cancer (INCa) et peuvent être orientés vers les professionnels de santé, les acteurs du champ social et médico-social et les associations de patients.



**BÉNÉFICIER DE SOINS  
DE SUPPORT GRATUITS**

Des activités complémentaires sont proposées aux personnes malades, en particulier pour surmonter les effets secondaires liés aux traitements du cancer.

Il s'agit des soins dits de support, animés par des personnes diplômées, sur une durée limitée, de manière à ce qu'un nombre plus important de patients en bénéficie : soutien psychologique, soins socio-esthétiques, activité physique adaptée (APA) et ateliers autour de l'alimentation.

La Ligue propose et développe ces soins de support sur tout le territoire, y compris à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

ΙΣΝ / SNF  
ΙΔΡΥΜΑ ΣΤΑΥΡΟΣ ΝΙΑΡΧΟΣ  
STAVROS NIARCHOS  
FOUNDATION

En 2015, grâce au soutien financier de la Fondation Stavros Niarchos, de nouveaux soins de support ont pu être proposés dans 10 départements, ce qui a permis à plus de 700 personnes d'en bénéficier.

Aides financières

4,65 M€

12 500

familles aidées

## 2 / AIDER FINANCIÈREMENT DES PERSONNES MALADES

Chaque année, les **commissions sociales**, instituées dans les 103 Comités Départementaux de la Ligue, attribuent, à partir d'un dossier constitué par un travailleur social, des aides financières ponctuelles aux personnes atteintes de cancer qui en ont le plus besoin.

En 2015, ce sont près de **12 500 familles** qui ont pu en bénéficier, soit pour régler des dépenses de la vie courante (loyer, électricité, nourriture, ...), soit pour payer des soins non remboursés ou en partie pour permettre l'achat de prothèses.

Ces aides financières peuvent également faciliter le recours aux services à domicile et services à la personne. Le montant moyen accordé est d'environ **380 € par demande**.



Pour renforcer l'aide aux familles monoparentales vulnérables, la Ligue contre le cancer et la Fondation Macif ont créé **PluriELLES**, un partenariat dédié au soutien financier des femmes seules touchées par le cancer et ayant au moins un enfant à charge.

Une enveloppe de 120 000 € accordée par la Fondation Macif va être répartie au niveau des Comités départementaux de la Ligue et attribuée directement à ces femmes précarisées par la maladie.

## 3 / ACCOMPAGNER LE RETOUR A L'EMPLOI

Compte tenu des difficultés que peuvent rencontrer les personnes atteintes de cancer, tant au plan social que lors de leur reprise d'emploi, la Ligue propose une aide aux démarches administratives et un accompagnement au retour à l'emploi.

Une trentaine de Comités Départementaux ont développé des actions dans le maintien et le retour à l'emploi.

### Le Comité de Patients pour la Recherche Clinique (CPRC)

Animé et coordonné par la Ligue, le Comité de Patients pour la Recherche Clinique (CPRC) est composé d'une centaine de personnes malades et de proches, tous bénévoles.

Régulièrement sollicité au titre de l'action 5.4 du plan cancer 3 (cf. p.5), le CPRC a relu en 2015, 106 notes d'information et formulaires de consentement d'essais thérapeutiques adressés par divers promoteurs académiques et industriels (UNICANCER R&D, Centres de lutte contre le cancer, EORTC, groupes coopérateurs en oncologie, CHU, hôpitaux AP-HP, INSERM, laboratoires pharmaceutiques).

### INFORMER

**Vivre**, le magazine contre le cancer

La Ligue contre le cancer édite chaque trimestre son magazine **Vivre**. Il accompagne les malades et leurs proches dans leur quotidien, donne des conseils psychologiques, recense des sujets sur la recherche, la prévention, la législation et aborde une question de fond : la société face au cancer. **Vivre** donne des outils et des conseils pratiques, nourris des expériences du terrain. Il a pour objectif de libérer la parole et d'apporter une reconnaissance sociale aux personnes atteintes de cancer.

**Abonnement** : 4 numéros par an pour 5 €

**En savoir +** : [www.ligue-cancer.net/vivre](http://www.ligue-cancer.net/vivre)

### Recherche Clinique Côté Patients

Une revue destinée à répondre aux besoins d'information des patients et de leurs proches sur la Recherche Clinique.

## ÉCOUTER ET CONSEILLER LES PERSONNES MALADES

Accompagner et aider les patients ainsi que leur entourage fait partie intégrante de la mission de la Ligue. Pour l'assumer pleinement, la Ligue met à leur disposition au 0800 940 939 une plateforme téléphonique dédiée, entièrement gratuite, du lundi au vendredi de 9h à 19h. 4 600 appels ont été traités en 2015.



### LE SERVICE AIDÉA

Premier service associatif en France dédié à l'assurabilité, et animé par des conseillers spécialisés, il s'adresse à des personnes qui sont, ou ont été touchées par la maladie et rencontrent des difficultés pour obtenir une assurance dans le cadre de leur prêt bancaire.

Les conseillers Aidéa évaluent la situation des appelants et leur propose des solutions et des pistes envisageables. En fonction des situations rencontrées, les appels peuvent durer de 30 à 60 minutes.

#### Le service renseigne et informe notamment sur :

Le Droit à l'oubli

Les dispositions de la Convention AERAS (s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé)

La banque et le fonctionnement des prêts

La législation sur l'assurance emprunteur

Les garanties alternatives (hypothèque, caution, ...)

La constitution du dossier médical pour les assureurs

# 1 800

appels ont été traités par ce service en 2015

En partenariat avec  
l'Institut national du Cancer



### Cancer Info

Ligne téléphonique d'information et d'orientation ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h, transfère les appels vers les services téléphoniques de la Ligue.

### Le service Ecoute cancer

Ce service d'écoute assuré par des psychologues cliniciens permet aux professionnels, aux proches, aux malades ou aux personnes en attente de résultats d'accéder à un soutien psychologique ponctuel et anonyme à n'importe quel moment de la maladie, après les périodes de traitement ou en phase de rémission. Il répond notamment aux demandes urgentes de soutien psychologique : idées suicidaires, crises d'anxiété, orientation, ..., et à différents besoins :

- Être écouté(e)
- Partager son vécu et le ressenti de la maladie lors des différentes phases (période d'examens, de traitements, après les traitements)
- Evoquer les difficultés liées aux traitements et aux effets secondaires
- Evoquer les difficultés de communication (entourage, corps médical, ...) et pouvoir exprimer son ressenti et ses émotions (colère, anxiété, etc.)
- Savoir comment aider un proche malade, savoir quoi lui dire, ...
- Connaître les attitudes à avoir avec un malade, un proche, un enfant, ...

# 1 700

appels ont été traités par les psychologues en 2015

### LA PERMANENCE JURIDIQUE

Gérée par le service juridique de la Ligue, cette permanence a traité, en 2015, plus de 1 100 appels.

Les appelants, qu'ils soient malades, proches ou professionnels de santé peuvent faire appel à ce service, et, en fonction des demandes, pourront échanger avec des avocats bénévoles du Barreau de Paris. Ces consultations sont gratuites et anonymes.



## 5 MOBILISER POUR AGIR

- FEE** **Faire vivre la démocratie sanitaire** et les droits des personnes
- FED** **L'Observatoire sociétal des cancers** les aidants les combattants silencieux du cancer
- FEE** **Œuvrer** pour le droit à l'oubli
- FEE** **Ethique** et cancer
- FED** **Se mobiliser** pour l'équité d'accès aux médicaments innovants en cancérologie
- FEE** **En 2015, tous ligüés** contre le cancer

# FAIRE VIVRE

## LA DÉMOCRATIE SANITAIRE ET LES DROITS DES PERSONNES

### UNE FORTE IMPLICATION DANS LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

La Ligue compte aujourd'hui 400 représentants des usagers (RU) répartis sur la quasi-totalité du territoire français.

91 % des Comités Départementaux ont, au moins, un RU.

### UNE FORTE PRÉSENCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS ET DANS LES INSTANCES TERRITORIALES DE SANTÉ

Les RU Ligue siègent majoritairement en Commission de relation avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC - 367 mandats-), dans les Commissions spécialisées (168 mandats) comme les Commissions de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), les Comités de liaison en alimentation-nutrition (CLAN) et les Comités de lutte contre la douleur (CLUD), aux Conseils de surveillance des hôpitaux ou aux Conseils d'Administration d'autres établissements de soins (161 mandats).



A l'occasion des 70 ans de l'assurance maladie, la Ligue s'est engagée aux côtés du CISS (Collectif inter-associatif sur la santé)

pour faire évoluer les garanties en matière d'insertion professionnelle des personnes atteintes de maladies chroniques.

### UN ENGAGEMENT À TOUS LES ÉCHELONS DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE

#### • Au niveau national

Par une contribution écrite lors des débats parlementaires sur la loi de santé.

En siégeant à la Conférence nationale de santé, instance de concertation sur les questions de santé.

#### • Au niveau régional

28 représentants des usagers siègent à la CRSA (Conférence régionale de santé et de l'autonomie) en charge des politiques régionales de prévention, d'offre de soins et du respect des droits des usagers. La journée de travail organisée en 2015 à leur attention a eu pour thème les nouvelles organisations territoriales.

#### LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

# 400

représentants sur  
le territoire, dont

# 28

siègent à la CRSA

### UNE PERMANENCE SOCIALE AU SERVICE DE TOUS

Afin de répondre aux questions que les personnes malades et leurs proches peuvent se poser sur leurs droits sociaux, la permanence sociale de la Ligue répond, par téléphone ou par écrit, à tous ses interlocuteurs, soit directement, soit indirectement en lien avec les Comités Départementaux et les travailleurs sociaux.

Les personnes qui font appel à ce service sont essentiellement des femmes (2/3) et exercent majoritairement une activité professionnelle (58%). Elles souhaitent avant tout être informées sur leurs droits en lien avec leur situation financière pendant la maladie, mais posent également des questions relatives à leur activité professionnelle ou à l'organisation de la vie quotidienne. Deux types distincts de besoins ressortent :

- le besoin d'une information complète pour les personnes qui n'ont aucune idée de ce qui peut exister ;
- le besoin de vérifier ou de mieux comprendre et s'approprier certaines informations déjà obtenues par ailleurs.

## L'OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DES CANCERS

### LES AIDANTS, LES COMBATTANTS SILENCIEUX DU CANCER

En 2015, l'Observatoire sociétal des cancers s'est intéressé aux conditions du retour ou du maintien à domicile pendant les traitements, pour les malades et leurs proches aidants.

Trois enquêtes inédites, confiées à l'Institut IPSOS, ont notamment permis de mieux cerner le profil des aidants de personnes atteintes de cancer en France, la nature des aides apportées, les difficultés rencontrées et l'impact de la maladie sur la vie quotidienne des aidants.

#### LA PLACE DES AIDANTS DANS LA POPULATION FRANÇAISE

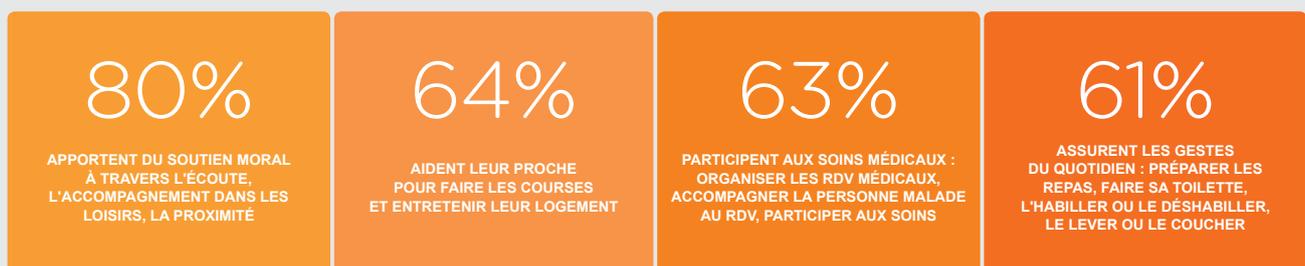


#### LE VÉCU DES AIDANTS AUPRÈS DES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER

L'impact de l'aide est d'autant plus lourd que l'aidant est seul : Le soutien apporté oblige ces aidants à adapter leur vie quotidienne. Les personnes les plus impliquées consacrent en moyenne 2 heures par jour à aider leur proche malade, ce qui les oblige à réduire leur temps de travail (en moyenne de 48 mn/jour) ou de loisirs (également de 48mn/jour en

moyenne). Pour près de la moitié (43 %) de ces aidants, le soutien à leur proche malade a des répercussions très fortes sur de nombreux aspects de leur vie personnelle et quotidienne : leur sommeil (63 %), leurs loisirs (54 %), leur activité professionnelle (18 %) ont dû arrêter de travailler ou modifier leur activité, leur sentiment de liberté (46 %), ...

#### DES AIDANTS TRÈS FORTEMENT IMPLIQUÉS DANS L'ENSEMBLE DES AIDES QU'ILS APPORTENT

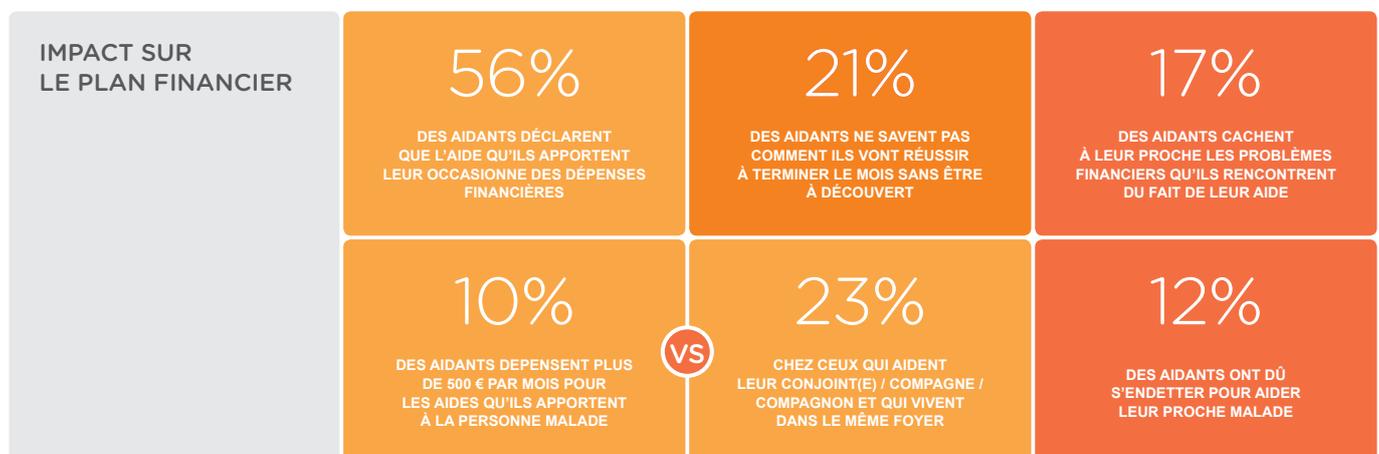


## L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD) : UNE SITUATION BEAUCOUP PLUS LOURDE POUR LES AIDANTS

L'aide apportée a des conséquences beaucoup plus lourdes sur leur état de santé physique et psychologique. Les conséquences professionnelles et financières sont également plus importantes :



## AIDER UNE PERSONNE ATTEINTE DE CANCER : DES CONSÉQUENCES À COURT ET À LONG TERME POUR LES AIDANTS



Le rapport de l'Observatoire sociétal des cancers s'appuie sur des données recueillies grâce à un travail de veille qui permet de suivre les thématiques sociales et sociétales. Les ressources documentaires identifiées alimentent une base de connaissances accessible à tous sur un site dédié :

<http://observatoire.ligue-cancer.net>

En 2015, cet outil recensait 1 112 références. Seules les informations ou documents libres de droits sont consultables.

## OEUVRER POUR LE DROIT À L'OUBLI



**Né de la volonté du Président de la République d'inscrire le droit à l'oubli dans le plan cancer 3, un protocole d'accord a été signé, le 24 mars 2015** dans les locaux de la Ligue par les pouvoirs publics, les fédérations professionnelles de la banque, de l'assurance et de la mutualité, les associations de malades et la Ligue pour instaurer un « droit à l'oubli ». Il doit permettre aux personnes guéries d'un cancer de ne plus le déclarer au moment de contracter l'assurance d'un crédit.

Cet engagement mis en œuvre à travers la convention AERAS (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé

de Santé) dont la Ligue est signataire a pour objet de faciliter l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant ou ayant eu un problème grave de santé.

Afin de défendre les personnes atteintes de cancer et de leur permettre d'obtenir une assurance dans le cadre de leur prêt, la Ligue est membre de la Commission AERAS. Dans cette commission, la Ligue a toujours défendu le principe du droit à l'oubli pour ces personnes qui subissent la double peine de la maladie et des difficultés d'accès à l'emprunt.

### LE DROIT À L'OUBLI REVÊT DEUX FORMES :

- **un droit à l'oubli « stricto sensu »** : les personnes ayant été atteintes de cancer n'auront plus à déclarer cet antécédent dans les questionnaires médicaux demandés par les assurances dans les cas suivants :
  - a) la maladie cancéreuse a été diagnostiquée avant 18 ans, la date de fin du protocole thérapeutique remonte à plus de 5 ans au jour de la demande d'assurance et aucune rechute de la maladie n'a été constatée.
  - b) la maladie cancéreuse a été diagnostiquée après 18 ans, la date de fin du protocole thérapeutique remonte à plus de 10 ans au jour de la demande d'assurance et aucune rechute de la maladie n'a été constatée.
- **une grille de référence** à la construction de laquelle la Ligue participe. Cette grille fixe, pour une première liste de pathologies, les délais au-delà desquels aucune majoration de tarif ou d'exclusion de garantie ne sera appliquée par les assureurs sous réserve de déclaration des antécédents de santé pour les pathologies concernées.

Cette grille de référence de pathologies a vocation à couvrir un nombre croissant de pathologies (pathologies cancéreuses et autres pathologies, notamment chroniques), au rythme du progrès médical et de l'accès aux données de santé nécessaires, pour lesquelles l'assurance sera accordée aux personnes qui en ont souffert ou en souffrent, dans des conditions standard ou se rapprochant des conditions standard.

## ETHIQUE ET CANCER



comité  
**ÉTHIQUE & CANCER**

Présidé par le professeur Axel Kahn et composé de 30 membres répartis en 2 collèges, le Comité éthique et cancer est un organe consultatif indépendant abrité par la Ligue qui lui assure les moyens de son fonctionnement. Il a pour mission de répondre à toute saisine en relation avec la pathologie cancéreuse.

Dans ses 30 avis rendus depuis 2008, le Comité éthique et cancer rend compte des difficultés auxquelles les professionnels de santé, les patients mais aussi leurs proches qui l'ont saisi, sont confrontés dans leur quotidien avec la maladie.

En 2015, le Comité éthique et cancer a tenu 3 sessions ordinaires, s'est réuni à 5 reprises en groupe de travail, et a publié ses 3 derniers bulletins en version papier avant de passer à une dynamique exclusivement numérique.

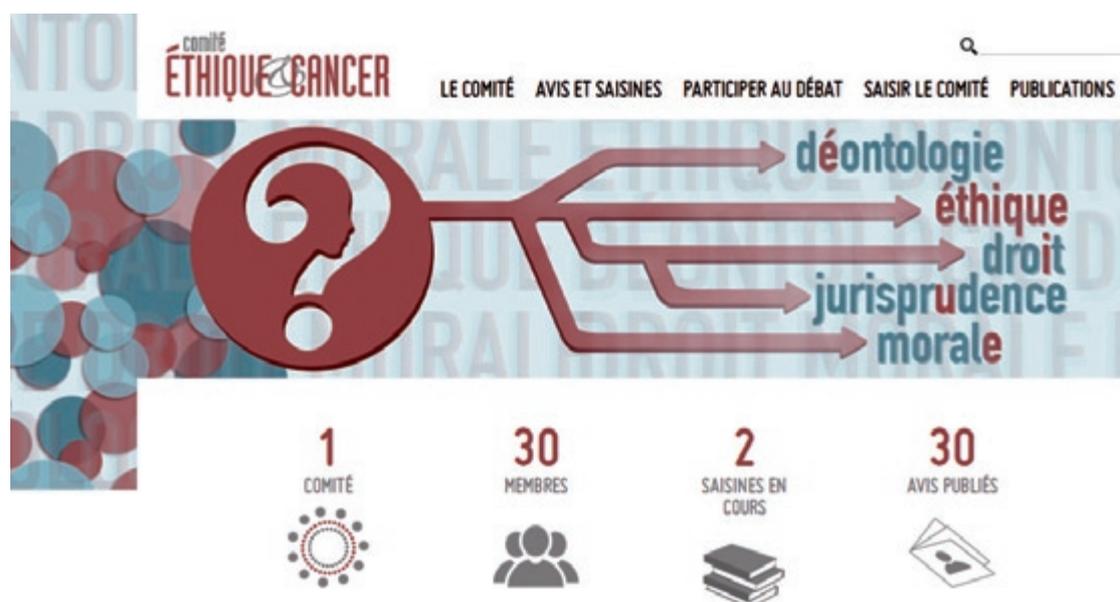
### UNE NOUVELLE DYNAMIQUE NUMÉRIQUE

Le Comité éthique et cancer a procédé à une refonte en profondeur de son site internet ([www.ethique-cancer.fr](http://www.ethique-cancer.fr)), disponible depuis fin 2015, pour :

- renforcer sa visibilité et sa lisibilité ;
- susciter la participation des citoyens engagés, concernés et/ou intéressés par ses travaux ;
- démocratiser des sujets complexes autant dans la forme que dans le fond.

Les internautes, qui peuvent se connecter également à partir de tablettes ou de mobiles, ont désormais la possibilité de contribuer à la réflexion éthique menée par le Comité éthique et cancer :

- en le saisissant plus aisément ;
- en nourrissant sa réflexion sur certains sujets, en évoquant leurs expériences et en partageant leurs opinions ;
- en commentant les avis ;
- en échangeant avec d'autres internautes sur les sujets en cours d'examen ou déjà publiés.



L'ensemble des avis du Comité éthique et cancer et des bulletins *Éthique et cancer* sont accessibles et téléchargeables sur le nouveau site : [www.ethique-cancer.fr](http://www.ethique-cancer.fr)



1830

contributions en 15 jours sur la plateforme internet pour soutenir la démarche de la Ligue



Conférence de presse  
du 16 décembre 2015

71

retombées presse

## SE MOBILISER POUR L'ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS INNOVANTS EN CANCÉROLOGIE

**Les personnes atteintes de cancer guérissent de plus en plus et vivent mieux pendant les traitements. Mais ceux-ci ont un coût. Si ces médicaments bénéficient pour l'heure d'un remboursement intégral, leurs prix injustifiés et inacceptables vont devenir insupportables pour le système de santé. À terme, le risque est bien réel pour les malades de ne plus y avoir accès.**

C'est pour garantir une équité de la prise en charge des personnes atteintes de cancer tout en préservant l'avenir de notre système de santé, que la Ligue conteste le prix exorbitant de ces médicaments innovants et dénonce le manque de transparence dans le mécanisme de fixation des prix.

### « CANCERS : POURRONS-NOUS TOUS ÊTRE SOIGNÉS EN 2016 ? »

Tel a été le thème de la conférence de presse organisée par la Ligue, le 16 décembre 2015, un temps fort de la mobilisation sur ce sujet. Elle a été largement relayée dans les médias français (71 retombées presse).

Une lettre ouverte sur ce sujet a également été diffusée dans 60 titres de la presse quotidienne régionale, dans le Journal du Dimanche et Le Monde.

Parmi les premières actions que la Ligue a portées, la plate-forme installée sur internet a recueilli, à ce jour, 1 830 contributions.

## LES PROPOSITIONS DE LA LIGUE

C'est au sein d'un texte rendu public à l'occasion de sa conférence de presse que la Ligue a fait part de ses positions et propositions pour lutter en faveur d'une équité d'accès aux médicaments innovants et coûteux en cancérologie.

Il y est notamment demandé la transparence dans la fixation du prix des médicaments, la fin des conflits d'intérêts entre les industriels du médicament et les médecins prescripteurs mais aussi la participation des associations aux instances qui élaborent le prix des médicaments afin de garantir la plus grande transparence possible.

**LA LIGUE CONTINUERA À SOUTENIR, EN 2016,  
CETTE PRISE DE POSITION.**

## EN 2015, TOUS LIGUÉS CONTRE LE CANCER

En réponse aux enjeux stratégiques, aux évolutions, sur tous les fronts, de la lutte contre le cancer, et avec la volonté d'être au plus proche des personnes malades, la Ligue s'attache à développer une communication en rapport avec ses actions de proximité. La simplicité de ses messages permet à chacun d'en comprendre le sens, de rassurer et rassembler les publics tout en renforçant l'identité de la Ligue, nécessaire notamment au recrutement de nouveaux bénévoles.



Les motards de l'association *Une rose un espoir* ont tous formé le « L » lors de la remise du chèque de la collecte 2015 qui a dépassé le million d'euros.

C'est pourquoi ceux qui « font » concrètement la lutte contre le cancer ont été mis à l'honneur dans une campagne où les Ligueurs signent leur ralliement en formant, avec leurs doigts, le « L » de la Ligue. Cette campagne a été relayée sur le terrain et soutenue par de nombreux acteurs privés comme publics qui, eux aussi, ont souhaité marquer leur appui à la Ligue.

- Les motards de l'association *Une rose un espoir* ont tous formé le « L » lors de la remise du chèque de la collecte 2015 qui a dépassé le million d'euros.

- Les clients et adhérents de l'enseigne E. Leclerc se sont également ligüés contre le cancer en collectant plus du double de l'opération 2014 au profit du programme Cancer des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.
- En partenariat avec le groupe France Télévisions, la Ligue a diffusé un spot pour sensibiliser également le grand public à se ligüer contre le cancer.
- Pour véhiculer une vision plus optimiste de la lutte contre le cancer, le logo de la Ligue met en avant la Ligue.

# 10 000

pages consultées par jour sur le site internet de la Ligue, soit près de 3.5 M de pages vues sur l'année

# 1.6 M

personnes ont consulté le site internet de la Ligue

Plus de

# 100 000

fans sur Facebook

Plus de

# 60 000

followers sur Twitter en constante progression

Plus de

# 20 000

articles parus dans la presse pour relayer les actualités et actions de la Ligue (niveau local et national)



### LA LIGUE EN NUMÉRIQUE

Relais de la présence des bénévoles partout en France, le site internet de la Ligue a poursuivi son développement pour apporter toujours plus d'informations, de services, de dialogue et de proximité. [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) se positionne comme le site de référence de la lutte contre le cancer au service des personnes malades et de leurs proches.

La présence de la Ligue est fortement visible sur tous les réseaux sociaux numériques.



#### REMERCIEMENTS

Ce document est issu d'un coffret comprenant le rapport annuel, le rapport de la recherche, le rapport d'activités (Société et politiques de santé – Actions pour les malades – Prévention et promotion du dépistage).

Tous ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) et sur demande par courriel à [ligue@ligue-cancer.net](mailto:ligue@ligue-cancer.net) ou par téléphone au 01 53 55 24 00.

Les données locales sont issues d'une enquête auprès de l'ensemble des Comités Départementaux de la Ligue contre le cancer entre février et mars 2016 portant sur l'activité 2015.

#### CRÉDITS PHOTOS

Inserm, Fotolia, La Ligue, Pixabay, Shutterstock

CRÉATION GRAPHIQUE  
ET RÉALISATION

#sidièse

LIGUE CONTRE LE CANCER  
Siège de la Fédération  
14 rue Corvisart - 75013 Paris  
01 53 55 24 00



Lutter contre le cancer et ses conséquences psychosociales fédère plusieurs milliers de Ligueurs. Ils veillent à l'indépendance de la Ligue en exerçant une déontologie qui s'appuie sur la transparence, la rigueur et l'humanisme.

Apolitique et non confessionnelle, la Ligue, en se déployant sur l'ensemble du territoire, milite pour une solidarité de proximité dans le respect de l'intégrité, de la liberté et de la dignité des personnes, en particulier celles touchées par la maladie ou en vulnérabilité face aux risques de cancer.

